

# 12 L'OTAN ET L'UKRAINE



## ■ INFORMATIONS CLÉS

---

L'OTAN et l'Ukraine coopèrent sur un large éventail de questions, notamment la réforme de la défense, la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix, les plans civils d'urgence et l'état de préparation aux catastrophes ; elles coopèrent également sur le plan politique pour les questions de sécurité régionale, sur le plan militaire et en matière de science et de technologie. La coopération est particulièrement active avec l'Ukraine.

Des consultations ont lieu au sein de la **Commission OTAN-Ukraine (COU)**, établie conformément à la **Charte de partenariat spécifique** de 1997. Cette charte est le document de base définissant les relations OTAN-Ukraine.

Ces relations ont franchi une étape importante en novembre 2002, avec l'adoption par la COU d'un **Plan d'action OTAN-Ukraine**. Ce Plan d'action a pour objet « d'identifier clairement les priorités et les objectifs stratégiques de l'Ukraine en vue de concrétiser ses aspirations à une pleine intégration dans les structures de sécurité euro-atlantiques, et de fournir un cadre stratégique pour la coopération OTAN-Ukraine présente et future au titre de la Charte ». Il énonce les objectifs et principes établis d'un commun accord qui couvrent les domaines suivants : politique, économie, information, sécurité, défense et forces armées, protection et sécurité des informations, et questions juridiques.

Des plans annuels des cibles à atteindre, notamment les mesures spécifiques à prendre par l'Ukraine seule ou au titre des mesures conjointes OTAN-Ukraine, appuient la mise en œuvre des objectifs définis dans le Plan d'action. Des réunions d'évaluation sont

organisées deux fois par an, et un rapport d'activité est établi chaque année pour permettre à la COU de faire le point sur l'état de réalisation des objectifs du Plan d'action.

**La réforme du secteur de la défense et de la sécurité**, ainsi que la gestion de ses conséquences, sont les grandes priorités de l'Ukraine, qui achève actuellement un réexamen complet du secteur de la défense. Sa coopération avec l'OTAN dans ce domaine vise à renforcer le contrôle civil et démocratique des forces armées afin d'en améliorer l'interopérabilité avec les forces de l'OTAN et de transformer les forces armées colossales constituées d'appelés en forces armées professionnelles, plus petites et plus mobiles.

D'autres activités menées en coopération concernent l'organisation de programmes de reconversion destinés aux officiers (cours de langue et stages sur la gestion de la planification militaire et des ressources humaines et sur la conversion dans le secteur de la défense), la restructuration, la réduction et l'adaptation de l'industrie de défense, la formation et l'aide pour améliorer l'interopérabilité entre l'Ukraine et l'OTAN, la reconversion civile des officiers délogés des cadres et la formation d'officiers d'active. Des projets du fonds d'affectation spéciale du PpP ont aussi été mis en place pour aider l'Ukraine à assurer la destruction sans risque de mines terrestres antipersonnel.

L'Ukraine a également soutenu très activement les efforts déployés par l'OTAN en vue de renforcer la sécurité euro-atlantique. Dans le cadre de la **lutte contre le terrorisme**, l'Ukraine a ouvert son espace aérien aux avions participant à la campagne contre le terrorisme en Afghanistan et a mis ses appareils de transport militaire à disposition pour le déploiement des troupes alliées.

L'Ukraine a en outre fourni une contribution en troupes aux efforts de **maintien de la paix** de l'OTAN au Kosovo, et elle est parmi les contributeurs en effectifs les plus importants en ce qui concerne la division multinationale dirigée par la Pologne en Irak, avec plus de 1 600 hommes sur le terrain.

**Les secours en cas de catastrophe** et, en particulier, la prévention des inondations grâce à une planification conjointe et des exercices multinationaux de grande envergure sont un autre domaine important de la coopération OTAN-Ukraine. L'OTAN a déjà apporté son aide à l'Ukraine à trois reprises après de graves inondations, en 1995, 1998 et 2001.

#### **DÉCISIONS RÉCENTES : SOMMETS ET RÉUNIONS MINISTÉRIELLES**

- 22 novembre 2002 : adoption du premier Plan d'action OTAN-Ukraine à la réunion des Ministres des affaires étrangères de la COU, à Prague.
- 14-15 mai 2002 : réunis à Reykjavik, les Ministres des affaires étrangères décident de porter le Partenariat spécifique à un niveau qualitativement nouveau, notamment par des consultations et une coopération intensifiées sur des questions politiques, économiques et de défense.
- 9 juillet 1997 : signature de la Charte OTAN-Ukraine de partenariat spécifique lors du Sommet de Madrid. Cette charte établit le partenariat entre les deux parties et réaffirme le soutien de l'OTAN à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine, à son intégrité territoriale, à son développement démocratique, à sa prospérité économique et à son statut d'Etat non doté d'armes nucléaires.

## ■ CHRONOLOGIE

---

**2004 22 mars** : approbation par la COU du Plan annuel des cibles à atteindre pour 2004.

**17 mars** : ratification par la *Verkhovna Rada* (Parlement ukrainien) du mémorandum d'entente sur le soutien fourni par le pays hôte.

**2003 24 juin** : le Comité scientifique de l'OTAN tient pour la première fois une réunion en Ukraine.

**24 mars** : publication du Plan annuel des cibles à atteindre pour 2003 ; lancement d'un réexamen complet du secteur de la défense et d'une réforme plus large du secteur de la sécurité.

**2002 28 novembre** : lancement d'une étude de faisabilité dans le cadre du fonds d'affectation spéciale du PpP portant sur un éventuel projet de destruction de 130 000 tonnes de munitions et d'un million et demi d'armes légères et de petit calibre en Ukraine.

**22 novembre** : adoption à Prague du premier Plan d'action OTAN-Ukraine, à la suite de la décision prise à Reykjavik de porter le Partenariat à un nouveau niveau.

**9 juillet** : deuxième réunion de la Commission OTAN-Ukraine à Kiev pour marquer le cinquième anniversaire de la signature de la Charte OTAN-Ukraine de partenariat spécifique ; signature d'un mémorandum d'entente sur le soutien fourni par le pays hôte concernant l'utilisation de moyens et capacités militaires de l'Ukraine pour des exercices et opérations de l'OTAN ; lancement dans le cadre du fonds d'affectation spéciale du PpP d'un projet visant à faciliter la destruction de 400 000 mines terrestres antipersonnel à Donetsk.

**15 mai** : la Commission OTAN-Ukraine, réunie au niveau des Ministres des affaires étrangères, décide de porter le

Partenariat spécifique à un niveau qualitativement nouveau, notamment par des consultations et une coopération intensifiées sur des questions politiques, économiques et de défense.

- 2001** **14 septembre** : la Commission OTAN-Ukraine condamne les actes de terrorisme perpétrés contre les Etats-Unis.
- 24 août** : l'Ukraine célèbre le dixième anniversaire de son indépendance.
- 1er août** : lancement d'un projet pilote sur la prévention des inondations et les mesures à prendre pour y faire face portant sur le bassin de la rivière Tisza.
- 26 février** : l'OTAN et l'Ukraine signent un deuxième accord sur la reconversion du personnel militaire, comprenant des activités dans le domaine économique (fermeture de bases, planification du budget de la défense, ainsi que programmation et budgétisation).
- 2000** **2-3 novembre** : première réunion du Groupe de surveillance conjoint, établi pour renforcer la dimension parlementaire des relations OTAN-Ukraine, et réunissant des membres de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et de la *Verkhovna Rada* ukrainienne.
- 15 juillet** : déploiement du bataillon polono-ukrainien au Kosovo.
- 25 septembre** : exercice dans le domaine des plans civils d'urgence, *Transcarpathia 2000*, mené à Ujgorod, dans l'ouest de l'Ukraine.
- 1er mars** : première réunion de la Commission OTAN-Ukraine à Kiev.
- 2 mars** : la *Verkhovna Rada* approuve une convention sur le statut des forces dans le cadre du PpP et le Traité Ciel ouvert.

- 1999 11 octobre** : l'OTAN et l'Ukraine signent un accord, le premier du genre, prévoyant la formation d'officiers ukrainiens dégagés des cadres en vue de leur retour à la vie civile.
- 23 avril** : un Bureau de liaison de l'OTAN s'ouvre à Kiev, pour faciliter la participation de l'Ukraine au Partenariat pour la paix et appuyer ses efforts dans le domaine de la réforme de la défense.
- 22 mars** : établissement du centre d'entraînement PpP de Yavoriv.
- 1998** Etablissement du Groupe de surveillance conjoint, établi pour renforcer la dimension parlementaire des relations OTAN-Ukraine.
- 1997 16 décembre** : l'OTAN et l'Ukraine signent un mémorandum d'entente sur les plans civils d'urgence et l'état de préparation aux catastrophes.
- 9 juillet** : l'OTAN et l'Ukraine signent, à Madrid, la Charte OTAN-Ukraine de partenariat spécifique, créant la Commission OTAN-Ukraine.
- 7 mai** : ouverture à Kiev du Centre d'information et de documentation de l'OTAN.
- 1996** L'Ukraine envoie des troupes en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la SFOR, ayant déjà déployé depuis 1992 des effectifs dans le cadre de l'IFOR et de la FORPRONU.
- 1994 8 février** : l'Ukraine est le premier pays de la Communauté des Etats indépendants à devenir membre du PpP.
- 1991** L'Ukraine devient membre du Conseil de coopération nord-atlantique.

## ■ DOCUMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

*Consulter la version électronique du dossier de presse et cliquer sur les liens: [www.otan.nato.int/istanbul2004/infopresse.htm](http://www.otan.nato.int/istanbul2004/infopresse.htm)*

Plan OTAN-Ukraine des cibles à atteindre en 2004, dans le cadre du Plan d'action OTAN-Ukraine (en anglais et en ukrainien).

<http://www.nato.int/docu/basicxt/b040331e.pdf>

Plan OTAN-Ukraine des cibles à atteindre en 2003, dans le cadre du Plan d'action OTAN-Ukraine (en anglais et en ukrainien).

<http://www.nato.int/docu/basicxt/b030324e.pdf>

Premier Plan d'action OTAN-Ukraine, novembre 2002, comprenant des informations détaillées sur les objectifs stratégiques de l'Ukraine et les domaines de coopération avec l'OTAN (en anglais et en ukrainien).

<http://www.nato.int/docu/basicxt/b021122a.htm>

Charte de partenariat spécifique OTAN-Ukraine, Madrid, 9 juillet 1997

<http://www.nato.int/docu/fonda/ukrchrt.htm>

Groupe de travail OTAN-Ukraine sur la coopération scientifique et environnementale (en anglais).

<http://www.nato.int/science/news/2002/n020522-nuwg.htm>

M. Evguen Martchouk, Ministre ukrainien de la défense, parle de la réforme de la défense au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, 2 décembre 2003 (en anglais).

<http://www.nato.int/docu/speech/2003/s031202k.htm>

« NATO and Ukraine's contribution to building peace and security ». Discours prononcé par Lord Robertson à Washington, le 5 mai 2003 (en anglais).

<http://www.nato.int/docu/speech/2003/s030505a.htm>

Les relations OTAN-Ukraine. Module donnant des informations essentielles sur le sujet, notamment des articles, des références, des documents clés et un enregistrement vidéo d'une interview (en anglais).

<http://www.nato.int/issues/nato-ukraine/index.html>

« Les ministres font le point sur les relations OTAN-Ukraine », 4 décembre 2003. Synthèse des réalisations en 2003 et activités prévues pour 2004

<http://www.nato.int/docu/update/2003/12-december/f1204b.htm>

Interview du Secrétaire général adjoint pour les plans de défense et les opérations sur la coopération OTAN-Ukraine en matière de réforme de la défense, dans le magazine OTAN-Ukraine *Novyny*, 28 octobre 2002 (en anglais)

<http://www.nato.int/docu/speech/2002/s021028a.htm>

« Des progrès certes, mais lents et laborieux », article de James Sherr sur la réforme de la défense en Ukraine, *Revue de l'OTAN*, Automne 2003

<http://www.nato.int/docu/review/2003/issue3/french/art4.html>

Fiche d'information couvrant l'évolution des relations OTAN-Ukraine jusqu'en octobre 2002 (en anglais)

<http://www.nato.int/docu/facts/2000/nato-ukr.htm>

Signature de l'accord OTAN-Ukraine sur la mise en œuvre du Programme de reconversion du personnel militaire ukrainien délogé des cadres, 26 février 2001

<http://www.nato.int/docu/update/2001/0226/f0226a.htm>